



La PJJ 93 ferme ses portes le 25 avril 2024 !

Une fois encore, un grand nombre de professionnel.les s'est réuni en assemblée générale dans les locaux de la direction territoriale de la Seine-Saint-Denis, ce lundi 25 mars 2024.

Le constat est toujours le même : des conditions d'exercice dégradées, des réponses insuffisantes de la part de l'administration et l'ombre des Jeux Olympiques et Paralympiques qui continue à planer sur la PJJ au travers de commandes de plus en plus pressantes, déconnectées de la réalité du terrain.

La Seine-Saint-Denis est un territoire laissé pour compte dans tous les domaines : santé, éducation, justice ... Le récent mouvement des équipes enseignantes et les parents d'élèves pour obtenir un plan de rattrapage des moyens vient cruellement rappeler cette réalité dans le domaine de l'Éducation Nationale.

Notre institution n'y échappe pas, les professionnel.les et les usager.es du service public de la justice en mesurent quotidiennement les carences : dernièrement, la fermeture de l'EDI de Saint-Denis prive d'un dispositif crucial les élèves en décrochage. En matière de santé, les équipes n'ont plus d'interlocuteur.trice depuis le départ, il y a un mois, de la conseillère technique en promotion de la santé.

Nous constatons sans équivoque :

- un changement du quotidien professionnel depuis l'entrée en vigueur du CJPM : doublement des audiences et des « modules » à mettre en œuvre dans des temporalités incohérentes avec le temps éducatif
- un manque cruel de moyens RH et un soutien de la DT très relatif consécutivement aux événements choquants qui se sont successivement déroulés sur les lieux de placements : à l'UEHC de Pantin, les chambres sont insalubres et certaines ne sont pas aux normes. Des places d'hébergement sont supprimées depuis la fermeture de l'UEHC de Rosny en 2022, entraînant une incertitude pour les collègues missionnés quant à leur devenir sur le territoire. A l'UEHD de Pantin, certaines familles d'accueil ne sont pas payées depuis des mois !
- un essoufflement des professionnel.le.s du SEAT qui ont fait grève pour faire valoir le respect de la réglementation en vigueur sur l'organisation du temps de travail et avoir des consignes claires face aux permanences tardives
- une modification des missions et du sens de l'accompagnement en UEAJ qui deviennent des lieux d'accueil pour les stages en alternatives aux poursuites et des TIG ainsi que des injonctions à la mise en place d'activités sportives au détriment des apprentissages et de l'insertion

- des normes intenable pour les psychologues du territoire : les AEMO et MJIE pour les fratries ne sont comptabilisées que pour une mesure, les soutiens de ces professionnel.le.s sur des mesures éducatives ou les modules et obligations de soin ne sont pas comptabilisés dans leurs activités. Pour illustrer cette mise à l'écart voire le dénigrement des psychologues par l'administration, les professionnel.le.s du territoire ne se sont pas réunies depuis plus de 6 mois, suite à la décision de la DT de la mise en place d'un encadrement de ces réunions par la CTPS

- la charge de travail des adjoint.es administratif.ves ne cesse de s'accroître et sont en plus déconsidéré.es et exclues de toutes les primes

- les cadres s'interrogent de plus en plus sur le sens de leurs missions et expriment un fort sentiment d'isolement

- la situation RH est catastrophique avec des promesses d'emplois renforts dont nous attendons toujours la mise en œuvre. A l'UEHC de Pantin, l'équipe est épuisée par l'absence de renfort depuis plus d'un an, les heures supplémentaires ne sont pas récupérées, l'enchaînement nuit/journée se fait de façon récurrente avec moins de 24h de repos entre les deux services

- un management autoritaire de la direction territoriale qui vient renforcer les risques psycho sociaux déjà élevés mais aussi aggraver des dysfonctionnements dans les services éducatifs. Le manque de formation de certains cadres a pour conséquence une méconnaissance de l'application des textes, qui communiquent de mauvaises informations aux personnel.les, ce qui peut avoir des conséquences désastreuses sur leur carrière ou leur vie personnelle, sans parler de la non-application du protocole violence alors même que les incidents se font de plus en plus fréquents sur le territoire (décès de jeunes, violence sur les personnel.les) : la gestion des tentatives de suicides à l'UEQM de Villepinte en est l'exemple le plus significatif

- une dégradation du bâti, pour exemple le déménagement pour insalubrité de l'UEMO de Pierrefitte-sur-Seine, l'avenir incertain de l'atelier Epigraph, ainsi que des installations électriques qui ne répondent pas aux normes et des agents formés mais non habilités à intervenir, faute d'attestation remise par la DT ou la DIR

- une demande de mobilisation RH sans précédent pendant la période estivale en mobilisant 60 % des effectifs devant répondre à la consigne préfectorale du plan « zéro délinquance sur le 93 » dont le titre et l'ambition nous laissent sans voix. Comment pouvons-nous envisager que les UEAJ soient présents à 60 % pendant les JOP et proposer des activités à 100 % à la rentrée ?

- une injonction de mettre en place des projets éducatifs tout en supprimant les postes SIPEC et des fonds de justice de proximité

Sans oublier que depuis 2021, avec l'entrée en vigueur du Code de Justice Pénale des Mineurs, les professionnel.les sont submergé.es, ne comptant plus les heures alors que dans un même temps la qualité des prises en charge des jeunes et des familles se dégrade fortement.

Pour autant, l'administration reste sourde à nos réalités et est aveuglée par les JOP, dont elle a fait sa nouvelle boussole. La réalité est que les jeunes et les familles disparaissent derrière cet évènement, qui n'a de populaire que le nom, au profit d'une vitrine à laquelle ils n'auront pas accès. Nous en avons ASSEZ de ce mépris et de la médiocrité de cette administration déshumanisée !

L'administration exige de nous toujours plus de concessions, nous réclamons de meilleures conditions de travail dans le respect de tous : professionnel.les et usager.es du service public de la justice !

RASSEMBLONS-NOUS TOUT.E.S EN GRÈVE

LE 25 AVRIL 2024

A 13H00 DEVANT LE PARVIS DU TRIBUNAL

Une assemblée générale aura lieu à la bourse du travail de Bobigny à 10h00 afin de continuer à construire nos actions et de porter nos revendications

Pour faire face à la dégradation générale de nos conditions de travail et la perte de sens dans nos missions depuis le CJPM, et afin de remédier à la gestion désastreuse de la période des JOP et aux conséquences néfastes que cela a sur la prise en charge des jeunes et de leurs familles, nous professionnel.les de la PJJ 93, tous corps confondus, exigeons :

- la fin du management autoritaire et maltraitant en œuvre à la DTPJJ 93
- la fin des prérogatives de « volontariat » des éducateurs d'un service pour pallier le manque des autres services pendant les JOP
- la fin de la mobilisation d'agents de la DT non formés pour remplacer les éducateurs grévistes du SEAT
- la transparence de la DT dans ses communications, notamment aux organisations syndicales, quant aux incidents vécus sur les services
- bénéficier de la totalité de nos droits à congés en 2024
- le renouvellement sans condition de tous les contrats de contractuels, tous corps confondus, pour une période de deux ans
- des moyens RH supplémentaires en adéquation avec les besoins réels des structures à court, moyen et long terme
- un plan de recrutement massif d'ASS pour tous les services de milieu ouvert
- la baisse des normes de prise en charge des professionnel.les : 20 jeunes maximum par éducateur.trice en milieu ouvert
- pour les psychologues et les ASS, 1 jeune = 1 mesure
- et enfin, l'envoi, à toutes les OS du territoire, le compte rendu du dernier contrôle de fonctionnement à la direction territoriale